



## Charte de déontologie de l' élu au Conseil National de la Vie Lycéenne

Être élu dans les instances de la vie lycéenne en établissement, au niveau académique ou national (CVL, CAVL, CNVL) c'est m'engager pour l'intérêt collectif des lycéens, c'est avoir conscience que mes actions et mon comportement ont valeur d'exemple pour les lycéens que je représente, c'est respecter sans restriction les valeurs et principes de la république ainsi que les règlements de mon établissement et des instances dans lesquelles je suis élu, c'est m'engager à porter la parole collective.

Dans l'exercice de mon mandat d' élu au CNVL, **je veille à faire respecter les droits suivants :**

- Droit de réunion,
- Droit d'information (panneaux d'affichage et autres moyens de communication),
- Droit d'être absent aux enseignements obligatoires que nécessitera mon mandat d' élu,
- Droit à la formation en début et tout au long de mon mandat en fonction des besoins identifiés,
- Droit à engager des débats sur tous les thèmes prévus par les circulaires de la vie lycéenne :
  - les questions relatives aux principes généraux de l'organisation des études, sur l'organisation du temps scolaire, sur l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur ainsi que sur les questions de restauration et d'internat ;
  - les modalités générales de l'organisation du travail personnel, de l'accompagnement personnalisé, des dispositifs d'accompagnement des changements d'orientation, du soutien et de l'aide aux élèves, des échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement européens et étrangers ;
  - l'information relative à l'orientation, aux études scolaires et universitaires et aux carrières professionnelles ;
  - la santé, l'hygiène et la sécurité, l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne ;
  - l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires.

Circulaire n° 2018-098 du 20-8-2018 sur la composition et le fonctionnement des instances de vie lycéenne

Dans l'exercice de mon mandat d' élu au CNVL, **je m'engage à respecter les devoirs suivants :**

- Avoir un comportement respectueux des personnes (en présentiel, à distance ou sur les réseaux sociaux)
- Respecter les valeurs et principes de la République,
- Agir en vertu de l'intérêt général des élèves sans considération de leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques,
- Être assidu aux différentes réunions,
- M'investir dans les projets et veiller à leur continuité et leur aboutissement,
- Rendre compte de mes activités d' élu,
- Promouvoir l'engagement lycéen.

ACADEMIE :

NOM :

Prénom :

Date et Signature :